



## EXPÉRIENCE D'UNE AUTO-ÉCOLE ASSOCIATIVE DANS LA NIÈVRE : NOUVEL ACCUEIL DES PERSONNES AYANT UN TROUBLE NEURODÉVELOPPEMENTAL

### Association les PEP 58

Le Centre Départemental d'Éducation Routière est un des secteurs d'activité de la Délégation Départementale de la Nièvre des PEP CBFC.

Dans le domaine de la mobilité, le CDER propose 2 services en partenariat avec le Conseil Départemental de la Nièvre :

- La plateforme Mobilité Départementale, créée en 2000
- Une auto-école associative « Conduire...sa vie ! », créée en 2001

Le Centre Départemental d'Éducation Routière permet aux personnes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle d'accéder à la mobilité soit par le biais de la location d'un véhicule 2 ou 4 roues avec ou sans permis de conduire, soit par le biais de la formation au permis de conduire.

**Depuis 2009, nous proposons la formation au permis B aux personnes en situation de handicap physique et/ou psychique ou la possibilité d'effectuer la régularisation au permis de conduire grâce à un véhicule spécifiquement aménagé permettant de répondre aux différentes problématiques relatives à la situation des personnes concernées.**

#### Ce service s'adresse aux :

- Bénéficiaires du RSA du département de la Nièvre, identifiés comme éligibles au dispositif par le biais de leurs référents sociaux,
- Jeunes de 18 à 25 ans du département orientés par les missions locales,
- Intérimaires orientés par le FASTT (fonds d'action sociale du travail temporaire) (uniquement pour la location de véhicules).

#### Les objectifs sont de :

- Favoriser la mobilité des personnes ne disposant pas de moyens de locomotion sur tout le département de la Nièvre notamment avec la mise à disposition d'un véhicule 2 roues ou 4 roues,
- Leur permettre de se rendre sur des lieux de stage, de formation ou d'emploi, ce qui assure une meilleure insertion sociale et professionnelle,
- Utiliser le permis de conduire comme un vecteur permettant aux stagiaires concernés de progresser dans l'acquisition de connaissances didactiques et d'acquérir des comportements citoyens de respect et de socialisation,
- Favoriser la mobilité géographique de ces bénéficiaires,
- Redonner l'envie d'apprendre,
- Redonner confiance,
- Permettre de créer des liens sociaux,
- Permettre de potentialiser leurs acquis,
- Favoriser le retour à l'emploi et à la formation professionnelle.



Un projet partenarial est en cours avec PLURADYS. Il vous sera détaillé lors de la semaine des DYS.

En ce qui concerne l'École de Conduite Associative, le participant prend contact avec son Référent Social ou son Conseiller Mission Locale pour faire une demande d'intégration, cette demande doit s'inscrire dans un parcours d'insertion visant au retour à l'emploi, en s'appuyant sur des démarches concrètes quant à sa mise en œuvre et sera présenté lors d'une commission d'orientation qui a lieu 3 fois par an.

En amont de cette commission, l'utilisateur passe des tests d'évaluation qui ont pour objectif d'évaluer les capacités de la personne à suivre la formation au permis de conduire. Ces tests évaluent les compétences numériques, la capacité de communication écrite et orale et les compétences cognitives. En cas d'échec aux tests, une orientation vers une remise à niveau peut être nécessaire afin de mettre en place une stratégie de remédiation et de repositionnement de la personne.

**Le Centre Départemental d'Éducation Routière a pour mission de former les participants au permis de conduire par le biais d'une pédagogie différenciée et personnalisée prenant en compte les difficultés particulières d'apprentissage de l'utilisateur participant.**

**L'utilisateur bénéficie également d'une formation complémentaire au code de la route dispensée par une formatrice du Greta afin de garantir les meilleures conditions possibles d'apprentissage.**

Dans le cadre de l'ensemble des publics accueillis, qu'ils soient éligibles aux conditions requises par les financeurs (FSE, Conseil Départemental de la Nièvre) à savoir les bénéficiaires du RSA et les jeunes orientés par les Missions Locales ou qu'ils s'inscrivent dans les actions complémentaires (non financées par les partenaires précédemment cités) **nous formons avec une pédagogie individualisée et adaptée les personnes dyslexiques, dyspraxiques, dysphasiques et dyscalculiques...**

Nous obtenons d'excellents résultats qui permettent ainsi aux personnes accompagnées de disposer de l'ensemble des outils de mobilité qui sont nécessaires à leur autonomisation.